



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

électricité

Question écrite n° 96316

Texte de la question

M. Jean-Pierre Giran attire l'attention de Mme la ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat sur la mise en place des compteurs Linky. En effet, de nombreux Français sont inquiets devant l'installation des nouveaux compteurs dits « intelligents » par ERDF. Les craintes exprimées concernent essentiellement les risques pour la santé liés à l'émission d'ondes électromagnétiques jugées dangereuses. Certains clients souhaitent s'opposer à l'installation d'un compteur connecté numérique et le font savoir par lettre recommandée à ERDF. Sachant que le service public de distribution d'électricité est un service concédé à ERDF par les collectivités locales, il lui demande de bien vouloir lui indiquer les conséquences pour le consommateur final d'un refus éventuel d'installation du compteur Linky à son domicile.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Giran](#)

Circonscription : Var (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 96316

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Environnement, énergie et mer

Ministère attributaire : Transition écologique et solidaire

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 juin 2016](#), page 4937

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)